Enquête sur l'exercice des pouvoirs de police des maires

Exemple du département de l'Indre

Gilles SOUET Ingénieur d'études sanitaires

ARS Centre Val de Loire

 $\mathbf{\Xi}$: 02.38.77.34.05 / 06.82.15.95.04 - $\mathbf{\sqsubseteq}$: gilles.souet@ars.sante.fr / gilles.souet@gmail.com

Questionnaire transmis en 2021 aux maires



Questionnaire transmis en 2021 aux maires :

- Etes vous confronté à des plaintes (typologie) ?
- Avez-vous connaissance de la réglementation et de vos pouvoirs de police?
- Quelle est votre méthodologie de traitement des plaintes ?
- Avez-vous pris des arrêtés de mise en demeure et procès verbaux ?
- Avez-vous les moyens d'agir ?
- Quels movens vous seraient utiles pour intervenir?



Au total, 112 communes ont répondu au questionnaire



Les résultats de ce questionnaire sont sensiblement identiques à 2 enquêtes similaires réalisées sur le département en 2001 et 2015



Le département de l'Indre





Département de la région Centre Val de Loire

219 316 habitants (recensement 2019) répartis sur 241 communes

15 communes les plus peuplées cumulent 108 334 habitants

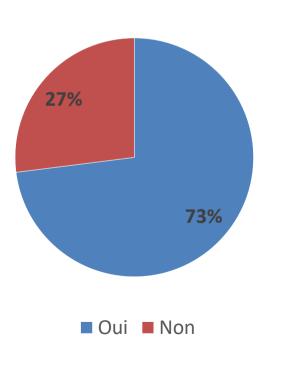
111 000 habitants répartis sur les 226 communes restantes soit une moyenne de 490 habitants par commune

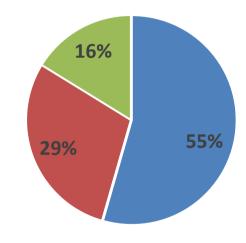


Essentiellement des maires de communes rurales



Etes vous confrontés à des plaintes et typologie ?

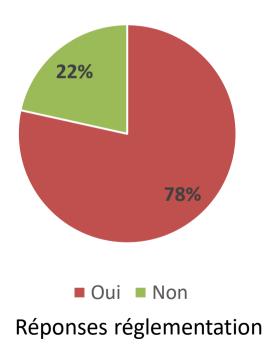


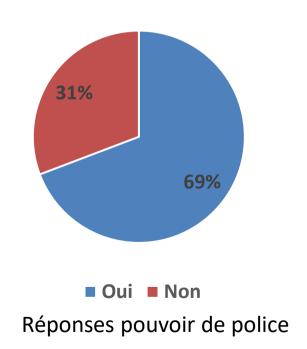


- Bruits de comportements
- Bruits d'activités professionnelles, loisirs et sportives
- Bruits de circulation routière



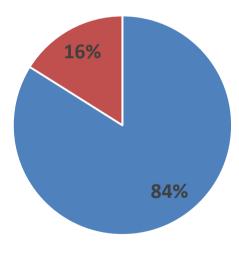
Etes vous informés de la réglementation en vigueur et de vos pouvoirs de police?







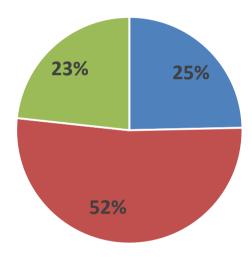
Rappel de la réglementation via le bulletin municipal et/ou prise d'un arrêté municipal ?



Bulletin municipal



En cas de plainte, comment intervenez vous comme première étape de traitement?

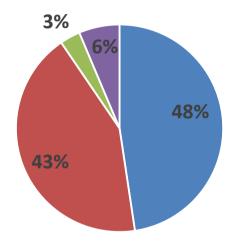


- Courrier adressé au bruiteur (rappel de la réglementation)
- Enquête et avertissement verbal
- Enquête et courrier adressé au bruiteur (rappel de la réglementation)



CidB

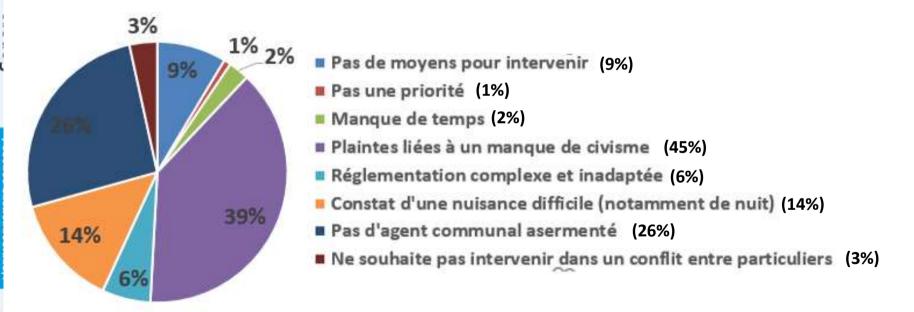
Si la plainte n'est pas résolue, que faites vous comme étape de traitement ?



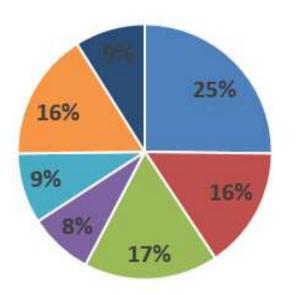
- Même étape que celle engagée au départ
- **■** Médiation
- Mise en demeure
- Procès verbal

MINISTERS MINISTERS DE LA TRANSMICH ECOLOGIQUE ET SOLIDARE

Quelles sont vos difficultés pour intervenir?



Quels outils pourraient faciliter vos interventions?



- Guide méthodologique pour traiter une plainte (25%)
- Clarification de l'intervention (16%)
- Développer une démarche de médiation (17%)
- Sonomètre (8%)
- Simplification de la réglementation en vigueur (9%)
- Service de conseils et d'aide (16%)
- Personnel formé et habilité pour constater les infractions (9%)



Une information ou une formation vous semble t'elle nécessaire?

